

**Application** : AFNOR - BN

**Diffusion** : AFNOR - BN

Date de mise en application : 2007-06-01

## **Gestion des priorités dans les travaux de normalisation**

	<b>NOM</b>	<b>FONCTION</b>	<b>DATE</b>	<b>SIGNATURE</b>
REDACTION	B. CRETON	Président du COMOS Qualité	2007-04-02	
QUALITE	A. NAEL	Responsable Qualité AFNOR Normalisation	2007-04-10	
MANAGEMENT	G. MANTEL	Directeur AFNOR Normalisation	2007-04-18	

<b>Avant-propos</b> .....	<b>3</b>
<b>0 Synthèse des modifications par rapport à la version précédente</b> .....	<b>3</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>1 Domaine d'application</b> .....	<b>4</b>
<b>2 Références</b> .....	<b>4</b>
<b>3 Définition des trois niveaux de priorité</b> .....	<b>5</b>
<b>4 Contenu des niveaux de priorité</b> .....	<b>6</b>
<b>5 Détermination du niveau de priorité</b> .....	<b>7</b>
5.1 Principes .....	7
5.2 Eléments à prendre en compte .....	7
5.2.1 Eléments liés à l'intérêt de l'étude .....	7
5.2.2 Eléments liés au domaine d'activités de normalisation de la commission de normalisation .....	7
<b>6 Gestion des priorités</b> .....	<b>7</b>

## **Avant-propos**

Le COMOS (Comité Méthodologique d'Organisation du Système normatif) a été créé en 1994 par le Conseil d'Administration d'AFNOR. Il a reçu pour mission de préciser et compléter les principes d'organisation et de fonctionnement du système normatif afin d'en assurer une meilleure efficacité, une productivité accrue et une bonne transparence tant au plan national que pour les relations fonctionnelles et organiques avec les instances européennes et internationales.

Le COMOS Qualité a été chargé d'élaborer des référentiels communs à AFNOR et aux BN permettant d'établir les bases d'un plan qualité du système normatif français.

En conformité avec le décret fixant le statut de la normalisation, AFNOR remplit deux fonctions :

- une fonction d'animateur et de coordinateur du système français de normalisation ;
- un rôle de bureau de normalisation (BN) en l'absence de BN compétent ou lorsque ce bureau n'est pas en mesure de transmettre en temps utile les avant-projets qui lui incombent ; dans ce cadre elle est amenée notamment à élaborer les normes horizontales d'intérêt général.

Ces référentiels sont mis à la disposition d'AFNOR et des BN qui s'engagent à les intégrer dans leur propre démarche qualité.

La signification des acronymes est donnée dans le DOCSYS 01.

Olivier GOURLAY  
Président du COMOS

## **0 Synthèse des modifications par rapport à la version précédente**

- Suppression du processus formel de consolidation des décisions des commissions de normalisation
- Extension claire du champ du REFSYS à l'ensemble des études inscrites au programme de normalisation et enregistrement du niveau de priorité attribué
- Insertion d'un tableau du contenu associé au niveau de priorité (qui remplace un tableau des conséquences)
- Transmission des priorités par Extranet BN programme

## Introduction

Les travaux de normalisation sont engagés pour répondre aux besoins des acteurs socio-économiques. Toutefois, le développement des travaux européens et internationaux fait que la commission de normalisation n'a plus l'entière maîtrise du programme de normalisation, au sens du REFSYS 1-2, dont elle a la charge.

L'engagement dans les travaux d'élaboration d'un document normatif nécessite des ressources tant en termes d'expertises que de moyens du système français de normalisation. Il est donc important que la décision d'implication dans les travaux de normalisation soit prise avec la meilleure connaissance possible des intérêts en jeu et des ressources disponibles.

La gestion de niveau de priorité au sein du programme de normalisation répond à cette finalité. Il permet à la commission de normalisation de définir sa stratégie normative et de s'assurer de l'adéquation des moyens.

### 1 Domaine d'application

Le présent référentiel précise le mode de fixation et de gestion des priorités pour les travaux de normalisation et leurs conséquences en termes d'implication pour le système français de normalisation.

Ce document s'applique aux relations AFNOR-BN.

Des conditions particulières d'application peuvent faire l'objet d'un accord entre l'AFNOR et le BN après avis du COMOS.

### 2 Références

REFSYS 0	Liste des référentiels applicables
REFSYS 1-2	Programme de normalisation - Partie 2 : Inscription d'une étude nouvelle dans un domaine existant
REFSYS 06	Désignation et missions des participants français aux instances européennes et internationales de normalisation
REFSYS 07	Traduction
REFSYS 08	Instances du système français de normalisation
DOCSYS 01	Index des sigles usuels de la normalisation

### 3 Définition des trois niveaux de priorité

Trois niveaux sont fixés :

- un niveau I qui révèle **une implication active et volontaire d'un nombre suffisant de partenaires de la normalisation** de manière à permettre la prise en compte des intérêts français.
- un niveau II constitué par le **maintien d'un suivi ou d'une veille** qui révèle une nécessité d'implication des partenaires concernés, de manière à assurer leur information et de veiller à prévenir les entraves éventuelles,
- un niveau III résultant d'une **décision de non-implication**. Les partenaires intervenant éventuellement au stade de l'enquête probatoire.

#### 4 Contenu des niveaux de priorité

Toute étude d'origine française est de priorité I.

Pour les études d'origine européenne ou internationale, le contenu des niveaux de priorités est récapitulé dans le tableau suivant.

	Niveau I	Niveau II	Niveau III
<b>Au plan européen ou international</b>			
Inscription au programme européen ou international	Initiative française ou étrangère	Initiative étrangère	Initiative étrangère
Engagements dans les travaux	Participation d'experts français dans le groupe de travail  Existence d'une délégation française au TC / SC  (+ éventuellement animation du groupe de travail )	Pas de participation d'experts français dans le groupe de travail  En général, existence d'une délégation française au TC / SC	Pas de participation d'experts français dans le groupe de travail   A l'ISO et à la CEI, membre O éventuellement P (1)
Politique de vote	Expression d'une position française	Expression d'une position française	Abstention systématique
Politique linguistique (voir REFSYS 07)	Version française normalement aux trois stades clés (enquête/DIS, vote formel/FDIS et publication) avec nomination d'un valideur	Possibilité de version française si disponibilité d'un valideur	Normalement pas de version française
<b>Au plan national</b>			
<b>Commission de Normalisation</b>	Existence	Existence	Peut ne pas exister de commission de normalisation
<b>Suivi des travaux</b>	- Réunions autant que de besoin - Diffusion des documents liés à l'étude	- Réunions limitées - Diffusion des documents aux étapes clés du processus	- Pas de réunion technique
<b>Implémentation française</b>	Généralement reprise en normes ou autres documents normatifs français (2)	Possibilité de reprise au cas par cas en normes ou autres documents normatifs français (2)	Pas de reprise en documents normatifs français (sauf obligation pour les normes européennes)

1) La priorité affectée à un sujet peut être différente de l'importance estimée d'un domaine d'activités. Par exemple, on peut être membre P dans un TC alors qu' un (ou des) sujet(s) de celui-ci est (sont) classé(s) en priorité III. Dans ce cas, ce (ou ces) sujet(s) ne fait (font) pas l'objet d'un suivi technique.

2) La reprise en norme française implique la conduite d'une enquête probatoire et l'organisation si nécessaire d'une réunion de dépouillement.

## 5 Détermination du niveau de priorité

### 5.1 Principes

La détermination du niveau de priorité est fixée étude par étude par la commission de normalisation compétente pour la partie du programme de normalisation comprise dans son domaine d'activités.

En l'absence d'une commission de normalisation compétente, une étude est automatiquement classée en niveau III.

Le choix des priorités s'inscrit dans les orientations générales fixées par le CA d'AFNOR sur proposition du COP ainsi que dans celles fixées par le CoS.

### 5.2 Eléments à prendre en compte

La détermination des niveaux de priorités résulte de deux éléments.

#### 5.2.1 Eléments liés à l'intérêt de l'étude

- L'usage escompté de la norme envisagée :
  - existence d'intérêts économiques français
  - liens éventuels avec la réglementation
  - thématique couvrant un large spectre de l'activité économique
  - impact "grand public"
  - existence d'une certification
- Valorisation d'une innovation
- L'impact sur la collection de documents normatifs français

#### 5.2.2 Eléments liés au domaine d'activités de normalisation de la commission de normalisation

Globalement au plan du programme de normalisation dont elle a la charge, la commission de normalisation doit s'assurer de l'adéquation des ressources aux niveaux de priorité définis.

Si les moyens humains et financiers disponibles ne sont pas suffisants pour le niveau de priorité souhaité, soit il est demandé aux membres de la commission une implication dans les travaux et/ou une participation financière plus élevées, soit le niveau de priorité est abaissé.

Les moyens humains (expertise) comprennent notamment :

- la participation au processus national,
- la contribution à l'élaboration du texte,
- la participation aux réunions européennes et internationales (cf REFSYS 06),
- la validation de la traduction du document, en fonction de la politique de traduction (voir REFSYS 07).

Les moyens financiers visent à assurer le fonctionnement de la commission de normalisation française ainsi que la tenue efficace d'éventuelles responsabilités européennes et internationales (secrétariat ou appui professionnel) ainsi que les coûts de traduction, le cas échéant.

## 6 Gestion des priorités

Un niveau de priorité est attribué dès l'inscription d'une étude nouvelle au programme de normalisation conformément au REFSYS 1-2.

Toutefois, la commission de normalisation valide annuellement les niveaux de priorité de la partie du programme de normalisation comprise dans son domaine d'activités.

L'information correspondante est transmise à AFNOR via l'Extranet BN programme.